



Date de réalisation
2015 - 2017

Construction de l'escalier principal du hall du Parlement
et réalisation d'embrasures intérieures et extérieures.

Escalier en tôles acier sur 3 niveaux composés de 3 paliers
intermédiaires.

2 paliers d'étage, 34 marches et garde-corps en applique -
215 m² pour un total de 12 tonnes.

34 embrasures intérieures et extérieures en tôles acier,
porteuses et non-porteuses, pour portes et fenêtres, dimensions
jusqu'à 1.90 m x 4.60 m, y compris 9 garde-corps barreadés
en acier.

Peinture par procédé électrostatique, finition micacée et mate
sur tous les aciers bruts intérieurs - 390m²

Le Parlement est situé dans la vieille ville de Lausanne et classé
comme monument historique.

L'escalier est entièrement composé de tôles acier et a été
fabriqué en 3 parties qui ont été assemblées sur place.

Compte tenu de la configuration spécifique de la vieille ville
composée de ruelles, il a fallu passer les 3 pièces de l'escalier, à
l'aide d'une grue, par-dessus les bâtiments et effectuer
l'assemblage dans le hall avec une grue télescopique.

Les embrasures porteuses sont destinées à supporter les murs
historiques du bâtiment.

Toutes les peintures électrostatiques ont été réalisées sur site.

Maître de l'ouvrage
Etat de Vaud SIPAL
Place de la Riponne 10
1004 Lausanne

Architectes
Atelier Cube + Bonell i Gil
Petit-Chêne 19 bis
1001 Lausanne

Ingénieurs
Bureau d'études Weinand
Quai Godefroid Kurth 40
B - 4020 Liège

